École de criminologie

Automne 2020

Université de Montréal

Plan de cours SIP3090 – Le renseignement

Lundi 8h30-11h30
En ligne – mode asynchrone
Francis Fortin
Francis.Fortin \at\ umontreal.ca
Disponibilités
Sur rendez-vous (Zoom)

Descripteur du cours

L'histoire et les pratiques du renseignement dans le domaine de la sécurité privée et publique. La communauté canadienne du renseignement et le processus cyclique du traitement de l'information.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

- Présenter les activités du renseignement et les principaux acteurs œuvrant dans le domaine;
- Initier les étudiants à l'analyse du renseignement

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

- Décrire les étapes du processus de renseignement et des types de collectes d'information dans un cadre opérationnel;
- Expliquer les enjeux organisationnels, légaux, méthodologiques, politiques et éthiques reliées aux activités de renseignement;
- Utiliser des outils de collectes de renseignement comme les sources humaines (HUMINT) et les recherches en sources ouvertes (OSINT);
- Rédiger des produits d'analyse stratégique et d'analyse tactique en respectant les bonnes pratiques observables dans les communautés de renseignement.

Approches pédagogiques

Le cours est construit autour d'activités pédagogiques, mais contiendra aussi des exercices afin de mettre en pratique les notions théoriques abordées. Des conférenciers du milieu pratique viendront aussi présenter leur perspective. Des séances seront réalisées en laboratoire où les étudiants seront initiés à l'analyse criminelle par l'entremise d'un progiciel d'analyse de renseignement. Il est attendu que les étudiants effectuent toutes les activités pédagogiques proposées incluant les textes associés à chaque cours.

Tous les contenus seront disponibles en mode asynchrone.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Travail pratique 1 : Analyse stratégique (<i>en équipe de 2</i>)	20 %	2020-11-02
Travail pratique 2 : Analyse tactique (<i>en équipe de 2</i>)	30 %	2020-12-07
Examen Intra	20 %	2020-10-26
Examen Final	30 %	2020-12-14

Présentation des travaux

Des fiches expliquant les détails ainsi que les modalités d'évaluation seront disponibles sur l'espace Studium du cours.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages				
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage	
4,3	A+		90	
4	Α	Excellent	85	
3,7	A-		80	
3,3	B+		77	
3	В	Très bon	73	
2,7	B-		70	
2,3	C+		65	
2	С	Bon	60	
1,7	C-		57	
1,3	D+	Passable	54	
1	D	rassable	50	
0	Е	Échec	-de 50	

Déroulement du cours

Date	Contenu			
Bloc introduction et concepts				
2020-09-14	 Présentation du cours et des objectifs pédagogiques. Définitions et introduction au renseignement. 			
	2. Concepts de renseignement. Le continuum analytique du renseignement. Évaluation du renseignement. La protection de l'information et du renseignement. L'approche centrée sur la cible (<i>target centric approach</i>). Les niveaux de renseignement.			
	 Lecture(s) obligatoire(s): 2.1. Lemieux, F. (2008) Vers un renseignement criminel de qualité in Cusson, M., Dupont, B., & Lemieux, F. Traité de sécurité intérieure. Presses polytechniques et universitaires romandes. 			

 Fonctionnement et modèles de renseignement. Action policière fondée sur le renseignement (<i>Intelligence led policing</i>). Indépendance des acteurs et le renseignement décisionnel. Lecture(s) obligatoire(s): Ratcliffe, Jerry H. 2008. Intelligence-Led Policing. Cullompton, Devon, U.K.: 		
Willan Chapitre 4 - Defining intelligence-led policing		
4. Type de renseignement I : HUMINT . Taxonomie des sources de renseignement. Types de sources humaines. Motivations des sources humaines. Intervention policière et l' <i>entrapement</i> au Canada. Les opérations d'infiltration.		
Lecture(s) obligatoire(s):		
4.1. Osterburg, J. W., & Ward, R. H. (2010). Informants: cultivation and motivation. In <i>Criminal investigation: A method for reconstructing the past</i> . Anderson.		
Congé action de grâce		
Semaine de lecture		
5. Examen Intra (Studium)		
6. Type de renseignement II : OSINT et SOCMINT. Sources de renseignement littéraire et non littéraire. Renseignement issu des médias sociaux. <i>Crowdsourced intelligence</i> .		
Lecture(s) obligatoire(s):		
6.1. Clark, R.M. (2012), Intelligence Analysis: A Target-centric Approach – 4° Édition, CQ Press, Washington, DC (<i>chapitre 6 – Sources of Intelligence Information</i>).		
Remise du travail pratique 1.		
Bloc analyse tactique		
7. Analyse tactique aspects théoriques et pratiques . L'analyse de renseignement. Les produits d'analyse criminelle. Les méthodes de visualisation de données.		

	T		
2020-11-16	 8. Labo 1: initiation à l'analyse criminelle. Initiation au logiciel Analyst Notebook. Exercices de visualisation, importation de données, etc. Contenu complémentaire: 8.1. Quentin Rossy (2012). Méthodes de visualisation et enquête criminelle. Conférences du CICC. Disponible à cette adresse: http://goo.gl/KtmPkk 		
2020-11-23	9. Labo 2 : étude de cas. Présentation de l'enquête fictive. Travail sur le travail pratique #2. Documents disponibles sur Studium.		
Bloc renseignement, agences locales et internationales			
2020-11-30	 10. Les unités de renseignement. Organismes et rôles des agences de renseignement au Québec et au Canada. Lecture(s) obligatoire(s): 10.1. Monaghan, J., & Walby, K. (2012). Making up 'Terror Identities': security intelligence, Canada's Integrated Threat Assessment Centre and social movement suppression. <i>Policing and Society</i>, 22(2), 133-151. 		
2020-12-07	 11. Renseignement de sécurité, collaboration internationale. Distinctions renseignement criminel et renseignement de sécurité. Les menaces envers l'État. Éthique et échanges de renseignements. L'exemple de Maher Arar. Lecture(s) obligatoire(s): 11.1. Leman-Langlois, S. et Lemieux, F. (2008) Renseignement de sécurité et renseignement criminel in Cusson, M., Dupont, B., & Lemieux, F. Traité de sécurité intérieure. Presses polytechniques et universitaires romandes. Remise du travail pratique 2. 		
2020-12-14	12. Examen final (Studium)		

Références bibliographiques

Brodeur, J. P. (2003). *Les visages de la police: pratiques et perceptions*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal. Collection Paramètres. 393p.

Brodeur, J.-P., & Dupont, B. (2006). Knowledge Workers or "Knowledge" Workers? Jean-Paul

Faculté des arts et des sciences École de criminologie

- Brodeur and Benoit Dupont are both researchers at the International Centre for Comparative Criminology. *Policing and Society*, *16*(1), 7–26. http://doi.org/10.1080/10439460500399304
- Bulinge, F. (2006). Le cycle du renseignement : analyse critique d'un modèle empirique. *Market Management*, 6(3), 36. http://doi.org/10.3917/mama.033.0036
- Clark, R.M. (2012), Intelligence Analysis: A Target-centric Approach 4^e Édition, CQ Press, Washington, DC.
- Coyne, J. W., & Bell, P. (2011). The role of strategic intelligence in anticipating transnational organised crime: A literary review. *International Journal of Law, Crime and Justice*, *39*(1), 60–78. http://doi.org/10.1016/j.ijlcj.2011.02.003
- de Lint, W., O'Connor, D., & Cotter, R. (2007). Controlling the flow: Security, exclusivity, and criminal intelligence in Ontario. *International Journal of the Sociology of Law*, 35(1), 41–58. http://doi.org/10.1016/j.ijsl.2007.01.001
- Denécé, É. (2011). L'éthique dans les activités de renseignement. *Revue Française D'administration Publique*, 140(4), 707. http://doi.org/10.3917/rfap.140.0707
- Evans, J. M., & Kebbell, M. R. (2012). The effective analyst: a study of what makes an effective crime and intelligence analyst. *Policing and Society*, 22(2), 204–219. http://doi.org/10.1080/10439463.2011.605130
- Hoogenboom, B. (2006). Grey intelligence. *Crime, Law and Social Change, 45*(4-5), 373–381. http://doi.org/10.1007/s10611-006-9051-3
- Innes, M. (2000). "Professionalizing" the role of the police informant: The British experience. *Policing and Society*, *9*(4), 357–383. http://doi.org/10.1080/10439463.2000.9964823
- Joh, E. E. (2009). Breaking the law to enforce it: Undercover police participation in crime. Stanford Law Review, 62(1), 155–199.
- Lefebvre, S. (2009). Canadian Security Intelligence Challenged. *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, 22(3), 548–555. http://doi.org/10.1080/08850600902897207
- Ratcliffe, J.H. (2005). The Effectiveness of Police Intelligence Management: A New Zealand Case Study. *Police Practice and Research*, *6*(5), 435–451. http://doi.org/10.1080/15614260500433038
- Ratcliffe, J. H. (2008) Intelligence-Led Policing. Cullompton, Devon, U.K.: Willan
- Ribaux, O., & Margot, P. (2003). Case based reasoning in criminal intelligence using forensic case

Faculté des arts et des sciences École de criminologie

data. Science & Justice, 43(3), 135-144.

Ribaux, O., Baylon, A., Roux, C., Delémont, O., Lock, E., Zingg, C., & Margot, P. (2010). Intelligence-led crime scene processing. Part I: Forensic intelligence. *Forensic Science International*, 195(1-3), 10–16. http://doi.org/10.1016/j.forsciint.2009.10.027

Ronn, K. V. (2013). Democratizing Strategic Intelligence?: On the feasibility of an objective, decision-making framework when assessing threats and harms of organized crime. *Policing*, 7(1), 53–62. http://doi.org/10.1093/police/pas056

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme : https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

7

Faculté des arts et des sciences École de criminologie

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-

<u>formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf</u>

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. La journée du dépôt, l'étudiant a jusqu'à 23h55 précisément pour remettre son travail via Studium. Dans tous les cas, c'est l'heure de Studium qui prévaudra.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.